

**GRANDS
PRIX
du
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBÉCOIS** 
23^e ÉDITION | 2025

GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Grands Prix du génie-conseil québécois
Guide de mise en candidature 2025

23^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois

Les Grands Prix du génie-conseil québécois mettent en lumière l'expertise derrière les meilleurs projets d'ingénierie.

Ce prestigieux concours constitue une occasion extraordinaire de faire reconnaître la valeur ajoutée du génie-conseil et la collaboration avec les clients dans la réussite des projets de toute nature. C'est également l'occasion de souligner le travail de vos équipes et de faire valoir la compétence, la capacité d'innovation et la qualité de notre industrie.

L'évaluation des projets, par un jury indépendant, repose principalement sur l'innovation, la complexité et le développement durable.

Après une participation record et 72 dossiers de candidature lors de la dernière édition, nous espérons cette année une autre édition remarquable, qui se déroulera sous le thème **GÉNIE+CONSEIL : Au carrefour des expertises**.

Encore une fois, nous assurerons une visibilité étalée sur plusieurs mois pour les projets en nomination et, bien sûr, particulièrement les lauréats.

Des publicités mettant en vedette les lauréats seront publiées dans de grands médias et dans la revue PLAN, pour faire connaître les gagnants à tout le milieu de l'ingénierie et au grand public. La promotion des projets candidats et lauréats sera aussi effectuée sur les médias sociaux et dans de nombreux réseaux, avec la contribution de partenaires de diffusion dont la portée permet de rejoindre des milliers de personnes de tous horizons.

Modifications et nouveautés

J'attire votre attention sur des modifications apportées au Guide de mise en candidature.

Pour la majorité des catégories, le critère « satisfaction du client » a été retiré et les points associés ont été répartie entre la complexité du projet et les bénéfices pour l'environnement.

Ce changement survient à la suite de commentaires des membres du jury quant à la difficulté à juger ce critère de façon équitable. De plus, nous considérons que la satisfaction des clients est intrinsèque pour tous les projets en compétition, puisque les clients doivent approuver l'inscription au concours.

Les catégories ainsi modifiées sont : Bâtiment, Énergie, Environnement, Géotechnique et ingénierie des matériaux, Industriel, Infrastructures de transport, Infrastructures urbaines, International, PME et Technologie.

Par ailleurs, le nombre de mots pour certains critères a légèrement été augmenté.

Questions pour l'entrevue sur scène

Je rappelle également l'importance de libeller deux questions pour l'entrevue avec les lauréats si le projet est primé. L'objectif de cet ajout est d'améliorer la préparation des candidats pour les entrevues sur scène.

Je vous invite donc à consulter les experts qui ont travaillé sur les projets pour obtenir des suggestions de questions qui pourront compléter la courte présentation du projet en vidéo, et permettre de faire ressortir les points forts de l'ingénierie lors de l'entrevue sur scène, si le projet est primé.

Finalement, afin de refléter l'ouverture de notre industrie, je vous invite à favoriser la diversité dans le choix de vos candidat.es pour la catégorie *Relève du génie-conseil* et *Mentor.e de l'année en génie-conseil*! Et je vous rappelle aussi que ces catégories ne sont pas réservées aux ingénieurs.

Je vous invite donc à identifier dès maintenant vos meilleurs projets! Bonne chance à tous!



Bernard Bigras
Président directeur-général



TROPHÉE LÉONARD

Créés en 2003, les *Grands Prix du génie-conseil québécois* visent à promouvoir les bonnes pratiques en matière de réalisation de projets, mettent en valeur la contribution des firmes de génie-conseil dans le succès des projets et soulignent la collaboration entre les donneurs d'ouvrage et les consultants.

Dans chaque catégorie, le projet gagnant se verra décerner le prix Léonard, empreint de la qualité et du prestige qui caractérisent le génie québécois. Le trophée évoque Léonard de Vinci, reconnu pour l'universalité de ses intérêts et le caractère précurseur de ses intuitions.



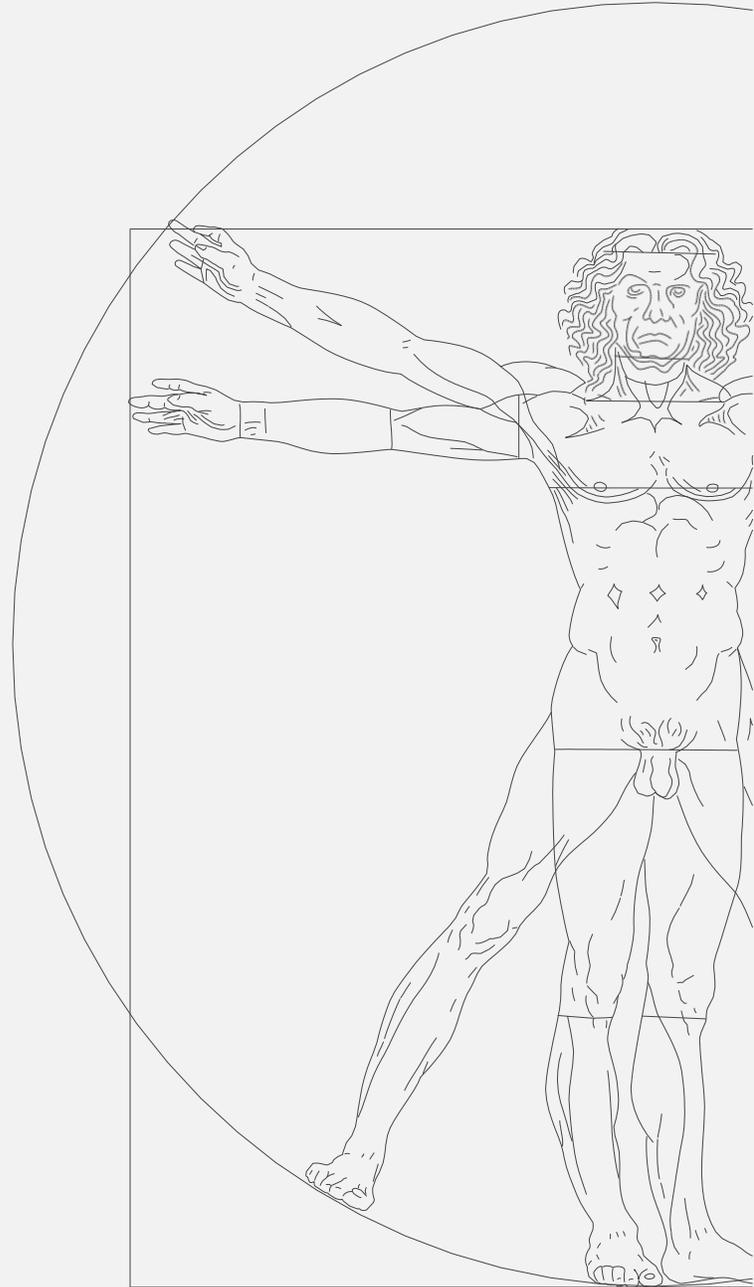
Le Léonard s'inspire du croquis bien connu de l'homme de Vitruve, par lequel l'inventeur a voulu démontrer qu'une figure humaine bien proportionnée s'inscrivait à la fois dans deux formes géométriques parfaites : le carré et le cercle.

L'intuition, représentée par la boule de verre est entourée de formes géométriques symbolisant les règles qui sous-tendent toutes les démarches d'ingénierie. À ces composantes abstraites, le Léonard joint le bois, l'aluminium et le marbre, qui soulignent l'importance des matériaux dans toutes les manifestations du génie.

JURY

Les projets sont évalués par un **jury indépendant** composé d'éminents ingénieur.es et de scientifiques, de donneurs d'ouvrage et de gestionnaires émérites. Les jurés doivent évaluer les dossiers de mise en candidature selon des critères d'évaluation précis.

Lors de la séance de délibération du jury, chaque dossier fait l'objet d'une discussion entre les membres du jury, qui doivent en venir à un consensus autour d'un projet. Enfin, les membres du jury doivent se conformer à des règles de confidentialité claires et déclarer tout conflit d'intérêts, qui fera l'objet de mesures appropriées.



POURQUOI PARTICIPER

Quels que soient les secteurs d'activité ou domaines de spécialisation de votre firme, les Grands Prix du génie-conseil québécois procurent une importante tribune en offrant différentes opportunités, telles que :

- **Faire découvrir la qualité de vos réalisations et recevoir une distinction exceptionnelle par un jury indépendant composé de gestionnaires et de scientifiques émérites;**
- **Établir ou renforcer la notoriété de votre firme auprès d'importants donneurs d'ouvrage publics et privés;**
- **Remercier vos clients et partenaires d'affaires, et souligner leur collaboration;**
- **Partager la fierté et la passion de votre firme;**
- **Valoriser vos équipes de travail et augmenter le sentiment d'appartenance de vos employés;**
- **Valoriser une jeune ressource en génie au sein de votre firme et présenter le talent de votre relève;**
- **Reconnaître la qualité du travail et le rôle significatif d'un.e mentor.e dans la transmission de son savoir et de son expérience à la relève en génie-conseil;**
- **Profiter d'une visibilité positive et contribuer à la promotion du génie-conseil québécois.**

DATES À RETENIR

Vendredi 7 février 2025 – midi

*Date limite pour l'inscription des projets
(formulaire avec la signature du client)*

Mercredi 9 avril 2025 – midi

*Date limite pour la réception des dossiers de mise
en candidature complets (électronique seulement)*

Lundi 22 septembre 2025

Remise des prix au Théâtre Manuvie de Brossard

PLAN DE VISIBILITÉ

La visibilité associée aux Grands Prix du génie-conseil québécois s'étend sur plusieurs mois après l'événement, dans les médias traditionnels et électroniques, ainsi que lors d'activités auxquelles sont invités les élus, les médias et le grand public.

- Diffusion de tous les projets candidats dans le réseau de l'AFG
- Présentation des projets sur les médias sociaux avant le concours
- Promotion spéciale pour le Prix Visionnaire
- Présence dans le [dossier génie-conseil](#) du journal **Les Affaires**
- Publicités et articles sur les lauréats dans plusieurs médias (quelques exemples ci-contre)
- Ententes avec de nombreuses organisations partenaires pour la diffusion des lauréats auprès de milliers de personnes des milieux de l'ingénierie et des affaires
- Vos projets ajoutés automatiquement dans le [répertoire de projets](#) du site web de l'AFG.



La Presse+, 24 septembre 2024



Les Coops de l'information : Le Soleil, La Tribune, Le Droit, La Voix de l'Est, Le Quotidien

La Presse+



Courier de Portneuf

L'agence spatiale primée



Les Affaires, versions papier et électronique – 9 et 23 octobre 2024



Les Versants

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**
- **MEMBRE EN RÈGLE**
- **ACHEVÉ DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**
- **PHASE COMPLÉTÉE**
- **FIRME SOUS-TRAITANTE ADMISSIBLE**
- **DOSSIER CONJOINT ADMISSIBLE**
- **VISIBILITÉ EXCLUSIVE AUX MEMBRES**
 - **SANS LIMITES ET SANS FRONTIÈRES**

1. La firme doit inscrire le ou les projet(s) qu'elle veut soumettre pour pouvoir participer au concours. La date de tombée pour l'inscription est le **7 février 2025 à midi**.
2. Seuls sont admis les projets réalisés par des firmes membres en règle de l'Association des firmes de génie-conseil du Québec.
3. Le projet soumis devra avoir été achevé entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2024. Le terme « projet achevé » signifie un projet opérationnel, dont la réception finale* a été confirmée à la satisfaction du client.
4. Les travaux d'une phase complétée d'un projet comportant plusieurs phases peuvent être présentés comme projet. Pour que cette phase soit admissible, elle doit constituer un projet fonctionnel en soi et répondre à toutes les autres conditions.
5. Un projet auquel une firme a participé comme sous-traitant est admissible sous réserve de l'approbation du consultant principal. La présentation devra clairement mettre en évidence la nature et l'ampleur des services professionnels de la firme dans le projet.
6. Les firmes membres ayant participé à un projet, dans la même discipline ou dans des disciplines complémentaires, peuvent présenter un dossier conjointement. Toutes les firmes partenaires doivent obligatoirement être énumérées.
7. Aucune visibilité ne sera accordée à une firme de génie-conseil non-membre.
8. Il n'y a aucune restriction quant au coût d'un projet ou son lieu de réalisation.

* Une dérogation peut être accordée dans des cas exceptionnels, si les particularités d'un projet opérationnel font en sorte que la réception finale sera délivrée après la date limite. Contactez l'AFG pour les détails et la procédure à suivre.

■ PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ET D'INTÉGRITÉ

■ GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

■ NOMBRE DE PROJETS ADMIS

■ CHOIX DE LA CATÉGORIE

■ PRIMÉ UNE SEULE FOIS

■ L'ACCORD DU CLIENT

■ ÉTUDES ADMISES À CERTAINES CONDITIONS

9. La firme doit présenter ses pratiques en matière de gouvernance, d'éthique et d'intégrité.
10. La conception et/ou la réalisation du projet doivent comporter une contribution significative des membres de l'AFG au Québec.
11. Une firme peut présenter dans une catégorie donnée :
 - » un seul projet en son nom unique OU
 - » un seul projet en consortium OU
 - » un projet en son nom unique et un projet en consortium OU
 - » deux projets dans deux consortiums différents.

Au total, un nombre maximal de six (6) projets peuvent être soumis, incluant les catégories *Relève du génie-conseil* et *Mentor.e de l'année en génie-conseil*. Le nombre total de projets inclut les projets en consortium.

12. Un projet ne peut être inscrit que dans une seule catégorie. Il incombe à chaque participant de choisir la catégorie qui convient le mieux à son projet.
 - a. Le même projet peut être présenté par plus d'une firme (ou consortium) dans des catégories différentes.
 - b. Le même projet peut être présenté par la même firme (ou consortium) dans les deux disciplines de la catégorie *Bâtiment*, en structure et en Mécanique - électrique.

Cette condition EXCLUT la catégorie *Relève du génie-conseil*.

13. Un projet primé ne pourra être présenté les années subséquentes.
14. Comme le prix sera remis conjointement au membre et au client, le membre devra, dès l'inscription, avoir obtenu l'accord par écrit de ce dernier (voir formulaire d'inscription en page 17).
15. Une étude ne peut être admise que lorsqu'elle a mené à un projet achevé appliquant les recommandations mentionnées dans l'étude.

CATÉGORIES

Les projets soumis, de toute envergure, peuvent toucher une seule discipline ou être multidisciplinaires. Ils doivent être inscrits dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous.

CATÉGORIES

BÂTIMENT MÉCANIQUE – ÉLECTRIQUE

Tout projet touchant la mécanique – électrique, incluant l'efficacité énergétique, de n'importe quel type de bâtiments (institutionnels, industriels ou commerciaux, publics ou privés).

BÂTIMENT STRUCTURE

Tout projet touchant la structure de n'importe quel type de bâtiments (institutionnels, industriels ou commerciaux, publics ou privés).

ÉNERGIE

Tout projet réalisé dans le domaine des infrastructures hydroélectriques, de la production et transmission d'électricité, de l'énergie thermique, de la cogénération, de l'énergie éolienne, de l'énergie propre ou renouvelable.

ENVIRONNEMENT*

Tout projet ayant pour objet l'application d'une solution à un problème environnemental significatif.

Critères d'évaluation spécifiques : page 10.

GÉOTECHNIQUE ET INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX

Tout projet réalisé dans le domaine de l'ingénierie des sols et matériaux (caractérisation, conception, matériaux, etc.)

GESTION DE PROJET*

Tout projet dont les interventions concernent la planification et le contrôle des activités, des coûts et des ressources, et la gestion des activités et des sous-traitants sur un chantier de construction, peu importe le domaine de spécialisation.

Critères d'évaluation spécifiques : page 11.

INDUSTRIEL

Tout projet réalisé dans le domaine industriel (secteur minier, pétrole et gaz, manufacturier, etc.). Tout type d'intervention au niveau des procédés industriels incluant le soutien à l'exploitation.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Tout projet réalisé dans le domaine des transports, notamment les ponts, routes, viaducs, chemins de fer, échangeurs, quais et aéroports.

INFRASTRUCTURES URBAINES

Tout projet en alimentation ou traitement et distribution de l'eau potable; collecte, traitement et interception des eaux usées; collecte et gestion des eaux pluviales; infrastructures de loisirs (piste cyclable, terrain de jeu, parc); aménagement urbain et rural.

INTERNATIONAL*

Tout projet réalisé à l'extérieur du Canada. La firme peut, à son gré, présenter son projet dans cette catégorie ou dans l'une ou l'autre des catégories.

Critères d'évaluation spécifiques : p. 12.

MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL*

Toute personne expérimentée ayant orienté de façon exceptionnelle au moins une jeune ressource en génie-conseil dans le cadre de projets. Pour être admissible à ce prix, le ou la mentor.e devra être âgé.e de plus de 35 ans au 31 décembre 2024. Cette catégorie est totalement indépendante de la catégorie Relève du génie-conseil.

Critères d'évaluation spécifiques : page 13.

PME GÉNIE-CONSEIL

Tout projet réalisé par une firme qui embauche **100 employés ou moins**. La firme peut, à son gré, présenter son projet dans cette catégorie ou dans l'une ou l'autre des catégories.

RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL*

Toute jeune ressource en génie-conseil s'étant démarquée dans le cadre d'un projet répondant aux conditions d'admissibilité du concours. La ressource devra être âgée de 35 ans ou moins au 31 décembre 2024.

Critères d'évaluation spécifiques : page 14.

TECHNOLOGIE

Tout projet qui concerne les infrastructures de télécommunications, l'architecture de réseau, les systèmes intelligents, l'informatique et le développement de logiciels, les systèmes de transmission ou de gestion d'information.

* Critères d'évaluation spécifiques

CRITÈRES D'ÉVALUATION*

Les projets proposés seront évalués selon les quatre (4) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

40 % | Innovation

25 % | Complexité

20 % | Bénéfices pour l'environnement

15 % | Bénéfices sociaux et/ou économiques

INNOVATION

40 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite comment le projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie et comment il se distingue d'autres projets semblables.

COMPLEXITÉ

25 %

300 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les défis particuliers qui le distinguent d'autres projets semblables.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

20 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

15 %

250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

* Les critères d'évaluation sur cette page s'appliquent aux catégories suivantes :

Bâtiment Mécanique - Électrique, Bâtiment Structure, Énergie, Industriel, Infrastructures de transport, Infrastructures urbaines, PME génie-conseil, Géotechnique et ingénierie des matériaux, Technologie.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE ENVIRONNEMENT

Les projets proposés dans la catégorie **Environnement** seront évalués selon les quatre (4) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

35 % | **Innovation**

30 % | **Bénéfices pour l'environnement**

20 % | **Complexité**

15 % | **Bénéfices sociaux et/ou économique**

INNOVATION

35 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite comment le projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie et comment il se distingue d'autres projets semblables.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

30 %

300 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

COMPLEXITÉ

20 %

250 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les défis particuliers qui le distinguent d'autres projets semblables.

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

15 %

250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE GESTION DE PROJET

Les projets proposés dans la catégorie **Gestion de projet** seront évalués selon les cinq (5) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

40 % | **Complexité**

25 % | **Satisfaction des besoins du client**

15 % | **Bénéfices pour l'environnement**

10 % | **Innovation**

10 % | **Bénéfices sociaux et/ou économiques**

COMPLEXITÉ

40 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite la nature complexe ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées. Décrivez comment vos pratiques de gestion de projets et/ou vos innovations ont relevé des défis ou surmonté des conditions extraordinaires.

SATISFACTION DES BESOINS DU CLIENT

25 %

250 mots maximum

Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

15 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

INNOVATION

10 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie.

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

10 %

250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE INTERNATIONAL

Les projets proposés dans la catégorie **International** seront évalués selon les quatre (4) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

35 % | **Bénéfices sociaux et/ou économiques**

30 % | **Transfert technologique**

20 % | **Bénéfices pour l'environnement**

15 % | **Complexité**

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

35 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite les bénéfices sociaux et économiques pour le pays où il a été réalisé. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

30 %

300 mots maximum

Expliquez comment le projet a transféré une technologie canadienne nouvelle et utile à l'autre pays.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

20 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

COMPLEXITÉ

15 %

250 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

Le développement de la relève est une préoccupation importante du secteur du génie-conseil afin de maintenir le haut niveau d'expertise acquis au fil des années au Québec. Pour répondre aux défis d'ingénierie et aux besoins grandissants qui se présentent dans tous les secteurs d'activité, il est impératif de former et de soutenir la prochaine génération.

Le prix **Mentor.e de l'année en génie-conseil** permet de reconnaître la qualité du travail et le rôle significatif d'un.e mentor.e dans la transmission de son savoir et de son expérience à au moins un représentant de la relève. Pour être admissible à ce prix, le/la mentor.e devra être âgé de plus de 35 ans au 31 décembre 2024.

La firme qui désire soumettre une candidature dans la catégorie *Mentor.e de l'année en génie-conseil* doit préparer le dossier en considérant les critères spécifiques à cette catégorie, tels que décrits ci-contre.

De plus, les documents suivants doivent être ajoutés en annexe du dossier :

- Témoignage(s) d'au moins une personne ayant travaillé en collaboration avec le/la mentor.e, soulignant les éléments qui ont favorisé le transfert des connaissances et des compétences (techniques ou autres) par le/la mentor.e, la méthode de travail utilisée et/ou la qualité de la rétroaction du/de la mentor.e. **Trois (3) témoignages au maximum seront acceptés.**
- Le curriculum vitæ du/de la mentor.e, incluant les détails sur la formation académique.

20 %

Parcours du/de la mentor.e

400 mots maximum

Faites ressortir les points saillants de la carrière du/de la mentor.e et les principales réalisations professionnelles qui lui permettent de se démarquer dans son domaine.

40 %

Leadership positif

250 mots maximum

Faites valoir les qualités personnelles et professionnelles du/de la mentor.e, qui lui permettent un contact positif avec les jeunes ingénieurs. Le leadership du/de la mentor.e pourra également être démontré par la description de situations vécues dans le cadre de la réalisation d'un ou de plusieurs projets, ou bien à l'extérieur des paramètres d'un projet.

40 %

Transmission du savoir

250 mots maximum

Démontrez les habiletés du/de la mentor.e pour la transmission de ses connaissances et compétences auprès de la relève. Cette démonstration doit s'appuyer plus particulièrement sur une période de référence de trois ans (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024).

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL

Les *Grands Prix du génie-conseil québécois* soulignent la qualité et l'apport significatif d'une jeune ressource œuvrant en génie-conseil dans le cadre d'un projet.

Pour qu'une ressource soit admissible dans cette catégorie, elle devra être âgée de **35 ans ou moins** au 31 décembre 2024.

La firme qui désire soumettre une candidature dans la catégorie **Relève du génie-conseil** doit développer le dossier en tenant compte des critères spécifiques à cette catégorie, tels que décrits ci-contre.

De plus, les documents suivants doivent être ajoutés en annexe du dossier :

- Un témoignage du/de la mentor.e. Celui-ci devra souligner la qualité du travail et la contribution de la ressource ;
- Le curriculum vitæ de la ressource, incluant les détails sur la formation académique.

25 %

Niveau d'intervention dans le projet

800 mots maximum

Démontrez le niveau d'intervention de la ressource dans le projet. Décrivez son rôle à l'étape de l'identification du projet, soit par sa contribution dans les études de préféabilité, dans la collecte des informations ou dans le processus de transfert des connaissances. Démontrez également les habiletés de la ressource à intégrer les enjeux liés au développement durable et à comprendre les besoins du client.

25 %

Contribution technique et retombées concrètes

400 mots maximum

Expliquez la contribution technique de la ressource dans l'élaboration des solutions techniques innovatrices proposées au client. Précisez-en quoi sa participation à cette étape de la définition du projet a constitué une valeur ajoutée pour le projet et le client. Enfin, faites valoir la continuité de l'intervention de la ressource entre la phase d'identification et la phase de définition du projet.

25 %

Engagement et leadership

400 mots maximum

Démontrez le niveau d'engagement de la ressource dans les phases de réalisation et de mise en marche du projet. Illustrez comment la ressource a exercé un leadership, compte tenu de son niveau d'expérience, durant le projet. Démontrez le degré de réussite du projet en décrivant dans quelle mesure la ressource a exercé une influence sur les objectifs atteints ou dépassés du projet.

25 %

Expertise ou polyvalence

400 mots maximum

Illustrez les qualités personnelles de la ressource, qui en font une personne qui se démarque dans sa discipline, par son expertise, ou qui se démarque par sa polyvalence et sa capacité à intégrer plusieurs rôles.

Consignes administratives

1. Un **formulaire d'inscription** (page 17) pour chaque projet doit être transmis à l'AFG **au plus tard le 7 février 2025 à midi PAR COURRIEL** à info@afg.quebec. Un paiement de 150 \$ plus taxes (172,46 \$), à l'ordre de l'AFG, doit être transmis dans les meilleurs délais par transfert de fonds électronique (TFE) ou par chèque via la **POSTE RÉGULIÈRE** pour couvrir les frais (non remboursables) de traitement de votre dossier. Indiquez clairement à quel projet le TFE ou le chèque se rapporte, soit sur le bordereau de paiement, le talon ou encore en joignant une copie du formulaire d'inscription avec le chèque. L'inscription au concours est obligatoire.

** L'AFG se réserve le droit d'émettre un nouvel appel de candidatures pour chaque catégorie dans laquelle moins de deux projets auront été inscrits.*

2. Le projet doit être présenté en français.
3. L'accusé de réception (page 18) doit être rempli et envoyé avec le dossier.

Formatage des dossiers de candidature

1. Le dossier doit respecter les nombres de mots maximums indiqués dans les critères d'évaluation. Les légendes, citations et exergues comptent dans le nombre de mots. Les liens de redirection vers du contenu supplémentaire ne sont pas acceptés.
2. Le dossier devra contenir 10 pages maximum en format lettre.
3. Sera comprise dans les 10 pages réglementaires toute information (tableaux, graphiques, photos, etc.), à l'exception de la page couverture, de la table des matières et des annexes obligatoires (point 4.)
4. Les annexes obligatoires (ci-contre) doivent être fournies.
5. Le dossier doit être paginé et présenté en caractères de 10 points au minimum. Tout autre élément de présentation (orientation, colonnes, etc.) est à la discrétion de la firme.

Annexes obligatoires

- A.1 Un court texte de présentation de la firme d'au plus 250 mots (uniquement à titre d'information pour le jury).
- A.2 Seulement pour les catégories *Mentor.e de l'année en génie-conseil* et *Relève du génie-conseil* : curriculum vitæ de la ressource candidate, incluant son parcours académique et son lieu actuel de résidence (ville/municipalité).
- A.3 Seulement pour les catégories *Mentor.e de l'année en génie-conseil* : témoignage(s).
 - *Mentor.e de l'année en génie-conseil* : maximum 3 témoignages de mentorés
 - *Relève du génie-conseil* : maximum 1 témoignage du/de la mentor.e.

Suite à la page suivante...

PRÉSENTATION DES DOSSIERS (suite)

Matériel électronique obligatoire

Par transmission électronique, bien identifier les éléments suivants :

1. Logo couleur de la firme : En **vectériel EPS (Illustrator)** ou en **format JPG** ou **PNG** à 300 dpi.
2. Logo couleur du client : En **vectériel EPS (Illustrator)** ou **format JPG** ou **PNG** à 300 dpi. NOTE : le logo du client n'est pas requis pour la catégorie *Mentor.e de l'année en génie-conseil*.
3. Le **formulaire d'informations sur le projet**, incluant un texte résumé du projet/dossier de **50 mots et de 30 mots*** qui sera utilisé pour la narration de la présentation vidéo et sur le site web de l'AFG. À noter que **tous les projets en nomination seront présentés lors de la soirée de remise des prix** et sur le site web de l'AFG (dans la section des Grands Prix et dans le répertoire de projets).

Pour le texte, veuillez rédiger un texte suivi (pas de liste à puces), employer un langage accessible et éviter un jargon trop technique. **Utilisez des phrases courtes**. Le résumé devrait présenter les objectifs du client, la complexité du projet et/ou les innovations.

Ne pas répéter inutilement le nom de la firme et du client car ils seront déjà inscrits dans le texte et nommés dans la vidéo.

NOTE : le fichier de résumé doit démontrer l'innovation et la complexité du projet. **Ne pas répéter l'information sur la firme et le client.**

Résumé (50 mots) :

Le mandat consistait à trouver une solution permettant de se défaire de 15 tonnes de dossiers secrets tous les ans. ABC Expert-Conseil a développé un procédé durable pour réduire le volume de déchets et conserver l'énergie tout en protégeant la sécurité nationale. Des déchiqueteurs industriels détruisent les dossiers et les transforment en matériau d'isolation.

Résumé (30 mots) : Un procédé durable pour réduire le volume de déchets et conserver l'énergie tout en protégeant la sécurité nationale. Des déchiqueteurs industriels détruisent les dossiers et les transforment en matériau d'isolation.

* L'AFG se réserve le droit de choisir le bloc de mots en fonction du nombre de candidatures dans la catégorie et/ou de réduire le texte fourni au besoin.

4. De **5 à 10 photos** en haute résolution (300 dpi, format JPG), identifiées dans le nom du fichier **selon l'ordre de préférence** (par exemple : « firme_projet_1.jpg » serait la photo à mettre en premier).

Vous pouvez aussi ajouter du matériel supplémentaire, tel que des photos d'archives, photos supplémentaires ou des fichiers vidéos qui pourraient servir au montage des vidéos de présentation lors de la soirée, etc.

Pour les catégories *Relève du génie-conseil* et *Mentor.e de l'année en génie-conseil*, inclure aussi des photos du candidat en plus des photos du/des projet(s).

5. La **documentation exposant les pratiques de la firme en matière de gouvernance et d'intégrité**, par exemple le code d'éthique (en pièce jointe et non intégrée au dossier de candidature).
6. Coordonnées complètes de la personne à contacter pour les **communications et les relations médias** (nom, titre exact, organisation, courriel, téléphone et adresse physique). Ne pas intégrer au dossier de candidature si vous ne souhaitez pas rendre public.
7. Coordonnées complètes des **personnes qui recevront le prix sur la scène** si le projet est primé un **(1) représentant de la firme** et un **(1) client** seulement – nom, titre exact, organisation, courriel, téléphone et adresse physique. Ne pas intégrer au dossier de candidature si vous ne souhaitez pas rendre public.

Pour un consortium :

un seul représentant par firme.

Pour la catégorie Mentor.e de l'année :

le/la mentor.e et la ou les jeunes ressources.

Pour la catégorie Relève du génie-conseil :

la jeune ressource et son/sa mentor.e ainsi que le client (3 personnes au total).

8. Votre **dossier de candidature, incluant le(s) annexe(s)**.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 23^e ÉDITION

L'AFG doit avoir reçu votre **formulaire d'inscription PAR COURRIEL** à info@afg.quebec au plus tard le **7 février 2025 à midi**. L'inscription au concours est obligatoire. Le paiement de **150 \$ plus taxes (172,46 \$)** doit ensuite être effectué par transfert de fonds électronique ou envoyé par chèque via la **POSTE RÉGULIÈRE** dans les meilleurs délais. Le nom du projet soumis fera office de titre officiel pour les fins de présentation et devra contenir **un maximum de 7 mots, incluant les articles**, mais excluant le lieu. Le nom doit permettre d'identifier clairement le projet.

NOM DE LA (DES) FIRME(S)

PROJET (section **non applicable pour la catégorie Mentor.e de l'année**)

NOM DU PROJET

LIEU

TERMINÉ LE (MOIS / ANNÉE)

ARCHITECTE(S) et/ou ARCHITECTE(S) DU PAYSAGE, S'IL Y A LIEU

.....

AUTRES COLLABORATEURS (autres firmes de génie-conseil, entrepreneurs, fournisseurs spécialisés, etc. qui apparaîtront sur la fiche du projet sur le site web)

.....

.....

INSCRIRE DANS LA CATÉGORIE SUIVANTE (choix définitif) :

BÂTIMENT MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE

BÂTIMENT STRUCTURE

ÉNERGIE

ENVIRONNEMENT

GÉOTECHNIQUE ET INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX

GESTION DE PROJET

INDUSTRIEL

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

INFRASTRUCTURES URBAINES

INTERNATIONAL

MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

NOM DU/DE LA CANDIDAT.E :

LIEU DE RÉSIDENCE :

PME GÉNIE-CONSEIL

RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL

NOM DU/DE LA CANDIDAT.E :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE RÉSIDENCE :

TECHNOLOGIE

L'AFG se réserve le droit d'émettre un nouvel appel de candidatures pour chaque catégorie dans laquelle moins de deux projets auront été inscrits.

Si, suite à cet appel, le nombre de projets inscrits est toujours inférieur à deux dans la ou les catégorie(s) visée(s), l'AFG retirera cette/ces catégorie(s) du concours. Si cela est applicable, un projet présenté dans une catégorie maintenant fermée pourrait être déplacé dans une autre catégorie.

Je confirme que cette inscription respecte les règles du concours et que les informations fournies sont exactes. Je consens aussi à accepter la décision du jury comme finale.

SIGNATAIRE AUTORISÉ DE LA FIRME (en lettres moulées)

NOM

TITRE

ADRESSE

TÉLÉPHONE []

COURRIEL

J'accepte que le dossier de candidature, ainsi que tous les documents et détails du projet soient publiés sur le site Internet de l'AFG (projets lauréats et tous les projets en nomination).

J'accepte que le matériel soumis (photos) soit utilisé par l'AFG à d'autres fins que celles uniquement visées par ce concours.

SIGNATURE DATE

CLIENT (section **non applicable pour la catégorie Mentor.e de l'année**)

Nous consentons à l'inscription de ce projet au concours des Grands Prix du génie-conseil québécois.

NOM DE L'ENTREPRISE

ADRESSE

.....

SIGNATAIRE AUTORISÉ DU CLIENT (en lettres moulées)

NOM

TITRE

TÉLÉPHONE []

COURRIEL

SIGNATURE DATE

ACCUSÉ DE RÉCEPTION 23^e ÉDITION



L'AFG doit avoir reçu votre **dossier de candidature** au plus tard le **9 avril 2025 à midi, par voie électronique à ymilot@afg.quebec**

La firme devra joindre une copie de cet accusé de réception complété lors de l'envoi de ses dossiers de mise en candidature. Une fois reçu, l'AFG procédera à la vérification de conformité des dossiers de candidature et retournera cet accusé de réception spécifiant l'acceptation ou non.

NOM DE LA (DES) FIRME(S)

NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ DE LA FIRME (EN LETTRES MOULÉES)

TÉLÉPHONE []

COURRIEL

PROJET/CANDIDAT

NOM DU PROJET/CANDIDAT

CONSIGNES ADMINISTRATIVES

PROJET INSCRIT SELON DIRECTIVES		VÉRIFICATION DE LA FIRME	RÉSERVÉ À L'AFG
RESPECT DE LA DATE / HEURE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER			<input type="checkbox"/>
DOSSIER PRÉSENTÉ EN FRANÇAIS	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

FORMATAGE DES DOSSIERS

10 PAGES, TAILLE DES CARACTÈRES, NOMBRE DE MOTS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TEXTE DE PRÉSENTATION DE LA FIRME (MAX 250 MOTS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CV DE LA RESSOURCE (RELÈVE OU MENTOR.E, S'IL Y A LIEU)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TÉMOIGNAGE(S) (RELÈVE OU MENTOR.E, S'IL Y A LIEU)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VISIBILITÉ DU PROJET ET DE LA FIRME

DOSSIER ÉLECTRONIQUE INCLUANT :		<input type="checkbox"/>
LOGOS DE LA FIRME ET DU CLIENT	<input type="checkbox"/>	
FORMULAIRE D'INFORMATIONS SUR LE PROJET	<input type="checkbox"/>	
PHOTOS (5 à 10, haute résolution, ordre de préférence)	<input type="checkbox"/>	
DOSSIER DE CANDIDATURE	<input type="checkbox"/>	
DOCUMENTS SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ	<input type="checkbox"/>	
COORDONNÉES DU RESPONSABLE POUR COMMUNICATIONS ET RÉCIPIENDAIRES SI PROJET PRIMÉ	<input type="checkbox"/>	

L'AFG s'engage à informer la firme de la conformité administrative de ses dossiers dans les 5 jours ouvrables qui suivent la fermeture de la période de mise en candidature. Le jury se réserve le droit de refuser un dossier après l'acceptation de celui-ci lors de l'inscription, s'il advenait qu'il constate une lacune ou qu'une des conditions d'admissibilité ne soit pas respectée.

INSCRIT DANS LA CATÉGORIE :

- BÂTIMENT MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE
- BÂTIMENT STRUCTURE
- ÉNERGIE
- ENVIRONNEMENT
- GÉOTECHNIQUE ET INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX
- GESTION DE PROJET
- INDUSTRIEL
- INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
- INFRASTRUCTURES URBAINES
- INTERNATIONAL
- MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL
- PME GÉNIE-CONSEIL
- RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL
- TECHNOLOGIE

RÉSERVÉ À L'AFG

COMFORME

COMMENTAIRES

.....

.....

.....

SIGNATURE DATE

GÉNIE CONSEIL

Personne-ressource :

Pour toute question relative au Guide de mise en candidature,
veuillez communiquer avec
Ysabel Milot, coordonnatrice communications et événements,
au 438 834-7169, poste 4 ou ymilot@afg.quebec

Pour voir les archives du concours,
visitez le site Internet de l'AFG au www.afg.quebec/grands-prix

Produit et réalisé par l'Association des firmes de génie-conseil du Québec

Tous droits de reproduction réservés, 2024.



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Association des firmes de génie-conseil du Québec

500, Place d'Armes, bureau 1800

Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 438 834-7169